



**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



22099848

MONITEUR BELGE

09 AUG. 2022

BELGISCH STAATSBLAD

N° d'entreprise : 0878 105 366

Dénomination

(en entier) : **Régie Sportive Communale Andennaise**

(en abrégé) : **RSCA**

Forme juridique : régie communale autonome

Siège : Rue Docteur Melin, 14 - 5300 Andenne

(adresse complète)

Objet(s) de l'acte : Démissions, nominations

En séance du 23 mai 2022, le Conseil d'administration de la Régie Sportive Communale Andennaise a acté la démission de Madame Martine DIEUDONNE-OLIVIER à titre de membre du Conseil d'administration.

Le Conseil communal, en date du 20 juin 2022, a acté la démission de Madame DIEUDONNE-OLIVIER et a décidé de désigner comme nouvel administrateur de la RSCA, Monsieur Eddy SARTORI.

Le Conseil d'administration de la Régie Sportive Communale Andennaise est désormais composé comme suit:

- Monsieur Claude EERDEKENS
- Madame Natacha FRANCOIS
- Monsieur Guy HAVELANGE
- Madame Françoise LEONARD
- Madame Caroline LOMBA
- Madame Cassandra LUONGO
- Monsieur Philippe MATTART
- Monsieur Vincent SAMPAOLI
- Madame Marie-Luce SERESSIA
- Monsieur Jawad TAFRATA
- Monsieur Hugues DOUMONT
- Monsieur Eddy SARTORI.

Vincent SAMPAOLI
Président

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 19/08/2022 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature